

Renforcer la sécurité économique des femmes au Canada**Présentatrices – Première partie****Valerie Carruthers**

- Cogestionnaire et ancienne présidente, Conseil économique des femmes (CÉF)
- Directrice, Newfoundland and Labrador Federation of Co-operatives (NLFC) et directrice, Collective Interchange Co-operative (nouvelle coopérative de femmes)
- Ancienne directrice exécutive, Women Interested in Successful Employment (WISE)
- Douze ans d'expérience dans le domaine de la transition vers l'emploi ou le travail autonome des femmes admissibles à l'assurance-emploi et des femmes inscrites ou non à un programme de soutien du revenu
- Dix-huit ans d'expérience de la gestion dans deux secteurs où les hommes dominant : le transport et l'énergie

Deuxième partie**Rosalind Lockyer**

- Cogestionnaire et présidente fondatrice (2002), Conseil économique des femmes (WEC), un organisme de bienfaisance national axé sur la sécurité économique des femmes
- Fondatrice (1995) et directrice exécutive, PARO Centre pour l'entreprise des femmes (Ont.), 22 ans de soutien aux femmes souhaitant démarrer et développer une petite entreprise, et réseau de cercles de crédit d'entraide pour les femmes (88 cercles) le plus fort et vaste en Amérique du Nord

Personnes-ressources

Rosalind Lockyer et Valerie Carruthers

Cogestionnaires, Conseil économique des femmes

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

Première partie – Solutions proposées – Le leadership du secteur public dans la mise en valeur du travail des femmes

1. Le CÉF propose que le gouvernement du Canada regroupe et analyse les grandes études qui portent sur le fossé des sexes et visent à bouleverser les pratiques sur le marché du travail qui perpétuent les inégalités salariales entre hommes et femmes. L'écart de rémunération a été étudié sous toutes ses coutures, et peu importe à quelle époque, tous les rapports parviennent à un consensus sur les questions clés et les mesures possibles qui peuvent être mises à l'essai pour favoriser le changement. Ces études indiquent qu'il est impossible de justifier un écart de rémunération de 10 % à 50 %. Les femmes ne sont toujours pas reconnues et payées à leur juste valeur. Le Canada perpétue les énormes disparités entre les sexes au plan de la rémunération. Il est temps que le gouvernement du Canada travaille avec des intervenants pour réparer cette injustice.

Recherches

L'écart salarial s'accroît pour les femmes qui occupent un emploi à temps plein au Canada. En 2009, les femmes ont gagné en moyenne 74,4 % du salaire des hommes. En 2010, c'était 73,6 %, et en 2011, 72 %. Les emplois qui s'apparentent à un travail féminin à la maison sont systématiquement moins bien rémunérés, même si les exigences en matière d'éducation sont plus élevées que dans les domaines traditionnellement masculins offrant une meilleure rémunération. Au cours des deux dernières décennies, les femmes ont grandement amélioré leur niveau d'éducation, sans toutefois voir ces résultats réduire l'écart avec les hommes quant aux postes et aux salaires qui leur sont réservés.

Solutions proposées – Réforme de l'assurance-emploi

2. Le gouvernement du Canada doit collaborer avec les provinces et les territoires pour harmoniser les principes, les programmes et les pratiques exemplaires afin que le travail soit un choix qui favorise une augmentation du revenu net et dont les risques pour la sécurité de revenu sont limités, en particulier pour les personnes à faible revenu, qui sont en majorité des femmes. Les budgets des programmes sociaux du Canada sont déjà optimisés, mais ces programmes n'ont pas été assez novateurs pour encourager les Canadiens qui dépendent des systèmes gouvernementaux à accepter des postes offerts partout au Canada. Si le gouvernement ne prévoit pas de mesures incitant la population à travailler, beaucoup choisiront de ne pas travailler ou de travailler peu afin de ne pas perdre l'accès à d'autres prestations. Le CÉF souhaite une réforme de l'assurance-emploi (AE) qui puisse donner aux Canadiens des raisons de retourner rapidement au travail et briser la dépendance cyclique et répétitive à l'AE et aux autres programmes provinciaux d'aide sociale.

De nombreux parents seuls et personnes payées au salaire minimum, surtout des femmes, ont un revenu net moindre lorsqu'ils travaillent. Pour occuper un emploi, il faut prévoir les services de garde, le transport, les vêtements et diverses autres dépenses liées au travail, que les personnes ayant un revenu plus élevé peuvent plus facilement absorber. Les Canadiens ne devraient pas avoir pour stratégie de rester inscrits aux systèmes provinciaux de prestations ou de compter sur un emploi saisonnier et l'AE s'ils peuvent et souhaitent intégrer le marché du travail. Les programmes gouvernementaux doivent inciter réellement les gens à travailler et non rendre le travail défavorable à la situation économique des familles.

Recherches

J'ai observé la pratique d'un organisme communautaire qui aide les gens à trouver un emploi; celui-ci a recours à une analyse coûts-avantages qui permet d'évaluer l'incidence d'un emploi sur le niveau de vie et l'accès aux programmes. Malheureusement, ce processus incite souvent les clients sans-emploi admissibles à l'AE et aux mesures de soutien du revenu à refuser du travail. Les personnes vulnérables ne sont pas les seules à éviter de retourner au travail pendant une période d'AE. En 2015, j'ai moi-même demandé pour la première fois des prestations régulières d'AE après 30 ans de cotisation. On m'a offert un contrat d'experte-conseil pour l'évaluation de programmes d'organismes communautaires. Pendant que j'examinais les possibilités de travail, Service Canada et un organisme communautaire sans but lucratif m'ont informé que cette décision de travailler ou même de proposer mes services contractuels pouvait avoir des répercussions sur mon accès à d'autres programmes. Malgré cet avis, j'ai opté pour le travail, mais de nombreux Canadiens n'auraient pas fait ce choix, ce qui témoigne malheureusement du fait que le programme d'AE va à l'encontre des intérêts de la population, selon moi.

Solutions proposées – Réforme de l'assurance-emploi

3. En janvier 2016, seulement 39 % des Canadiens sans-emploi recevaient des prestations régulières d'AE, par rapport à 82 % en 1978. Le CÉF appuie la recommandation de l'Income Security and Advocacy Centre (ISAC) selon laquelle il faut réformer l'AE de manière à ce que tous les travailleurs soient reconnus et soutenus comme des moteurs de l'économie canadienne. Cette réforme doit offrir un filet de sécurité sociale à la fois aux travailleurs qui occupent un emploi type, généralement à temps plein, ou atypique, c'est-à-dire à temps partiel et temporaires, ainsi que les travailleurs autonomes, selon les catégories professionnelles définies par les gouvernements. Aujourd'hui, l'économie repose de plus en plus sur des emplois diversifiés, mais le programme d'AE favorise les travailleurs ayant occupé un emploi à temps plein, qui sont en majorité sont des hommes. En effet, 34 % des Canadiens occupent des emplois atypiques. Les postes à temps partiel ont représenté 89 % des emplois créés entre octobre 2015 et octobre 2016. Les travailleurs à temps partiel représentaient 20 % de la population active du Canada en 2016, comparativement à 12,5 % en 1976. Près de 40 % des femmes sur le marché du travail (par rapport à 29 % des hommes) occupaient un emploi atypique. La plupart des entreprises à domicile appartiennent à des femmes. Or, 35 % des travailleurs à temps partiel et l'ensemble des propriétaires d'entreprises à domicile sont exclus du filet social de l'AE du Canada, et il s'agit essentiellement de femmes.

Recherches

Plus de 18 milliards de dollars en prestations d'AE ont été versées en 2014. Seulement 34 % des bénéficiaires étaient des femmes et 66 %, des hommes (15 à 24 ans : 2 % de femmes et 8 % d'hommes; 25 à 54 ans : 23 % de femmes et 43 % d'hommes; 55 ans et plus : 8 % de femmes et 16 % d'hommes).

Selon une étude gouvernementale de 2010, presque tous les travailleurs à temps plein (96,6 %) auraient cumulé assez d'heures pour être admissibles à l'AE, mais que seulement 64,6 % des travailleurs à temps partiel auraient été admissibles. Bref, une partie des travailleurs à temps partiel financent les personnes qui occupaient des postes à temps. Si des travailleurs à temps partiel sont admissibles, la méthode de calcul des prestations les désavantage par rapport aux personnes ayant un revenu plus élevé.

Solutions proposées – Réforme de l'assurance-emploi

4. Le CÉF appuie une réforme de l'AE qui permet à tous les Canadiens sans-emploi de s'inscrire et d'accéder facilement à un programme de formation ou d'études postsecondaires subventionné par le gouvernement dans le contexte d'un marché du travail provincial ou territorial. Cette prestation est actuellement prévue par la partie II de la *Loi sur l'assurance-emploi* dans le cadre des accords sur le marché du travail conclus avec les provinces. Par contre, seuls les chômeurs admissibles à l'AE peuvent profiter de cette mesure. En 2015-2016, les gouvernements fédéral et provinciaux ont affecté environ 3,6 milliards de dollars à diverses politiques relatives au marché du travail. Ces prestations ont été accrues de 125 millions de dollars en 2016-2017 pour permettre aux demandeurs admissibles à l'AE d'acquérir une formation, des compétences professionnelles et une expérience qui répondent aux besoins du marché du travail local.

Ces investissements visant à renforcer les compétences des Canadiens ont bénéficié à seulement 34 % de femmes, comparativement à 66 % d'hommes. Les chômeurs canadiens qui contribuent à notre économie en occupant des emplois atypiques, à temps partiel ou temporaires avaient moins accès à cette formation subventionnée. Les pigistes, les sous-traitants et les autres travailleurs considérés comme autonomes n'ont pas accès à un programme de formation ou d'études postsecondaires subventionné. Selon le CÉF, le fait de ne destiner ces investissements qu'aux demandeurs d'AE favorise non seulement les hommes, mais témoigne aussi d'un manque de reconnaissance du potentiel de ce programme à sortir les gens, surtout les femmes, de la pauvreté en finançant l'éducation postsecondaire et en créant des ressources pour notre marché du travail.

Le CÉF encourage aussi le gouvernement du Canada à revoir ses politiques et procédures administratives en étroite collaboration avec les gouvernements provinciaux et territoriaux pour faire en sorte que les prestations ne soient pas interrompues pendant une transition entre deux programmes gouvernementaux. Les programmes qui aident les personnes à faible revenu, comme les mères célibataires, devraient prévoir des garanties que les prestations ne seront pas interrompues. Plus d'une mère sur trois (37 %) vit dans la pauvreté.

Recherches

Les Canadiens sans-emploi admissibles à l'AE sont toujours confrontés au même problème lorsqu'ils commencent un programme subventionné pour trouver un emploi : leurs prestations d'AE sont interrompues pendant que le gouvernement traite leur changement de statut. Il est difficile pour les organismes d'encourager les personnes à faible revenu ayant occupé un poste au salaire minimum – surtout des femmes – de suivre un programme de formation sachant que leur choix aura une incidence négative peu après leur déclaration d'AE. Lorsque les prestations d'AE sont interrompues de longues périodes, les organismes communautaires mobilisent des ressources pour inciter le gouvernement à accélérer le processus.

Le CÉF est en faveur d'une réforme de l'AE qui permet à tous les Canadiens sans-emploi de s'inscrire et d'accéder facilement à un programme de formation subventionné par le gouvernement dans le contexte d'un marché du travail national, provincial ou territorial. C'est le cas d'autres programmes, comme l'Initiative ciblée pour les travailleurs âgés (ICTA), une mesure fédérale-provinciale-territoriale à frais partagés ciblant les chômeurs canadiens qui ont le plus besoin d'aide. Les fournisseurs de services de l'ICTA doivent aider les participants qui souhaitent réintégrer le marché du travail à déterminer l'incidence qu'un programme de formation ou un emploi possible auront sur leurs prestations liées à d'autres programmes fédéraux, provinciaux ou territoriaux, notamment l'aide sociale, l'AE et le Régime de pensions du Canada (RPC). Avant d'encourager les gens à participer au programme ou à travailler, la première étape est d'évaluer le risque pour leurs sources de revenu et autres prestations.

Les fournisseurs de services font ce qu'ils peuvent pour aiguiller les participants potentiels vers Service Canada et l'Agence du revenu du Canada ainsi que les aider à évaluer les répercussions possibles avant de prendre le risque de suivre une formation, puis de travailler. Or, même si le gouvernement communique ses attentes dès le départ, au fur et à mesure qu'un programme de formation progresse et que de nouvelles occasions de travail se présentent, le bénéficiaire voit ses revenus existants interrompus et ses nouvelles prestations imposées, il perd son assurance dentaire et son assurance-médicaments sur ordonnance, et les autres programmes pour les personnes à faible revenu et de réduction de la pauvreté n'offrent pas la sécurité de revenu et la paix d'esprit qui prévalaient avant la préparation et l'intégration au marché du travail. Des organismes parrains, comme Women Interested in Successful Employment (WISE), ont même planifié des rencontres entre fonctionnaires et candidats potentiels avant le début du programme afin de se distancier des aspects de la sécurité du revenu, en prévision des répercussions liées à l'incapacité des systèmes gouvernementaux de faciliter la transition entre les programmes. Contrairement au secteur public, la viabilité des organismes sans but lucratif est directement liée à une prestation efficace des programmes destinés aux personnes qui vivent en marge de la société. Ils ne peuvent pas du tout se permettre d'offrir ces programmes en partenariat avec des bailleurs de fonds étant donné les problèmes systémiques prévus, mais n'ont souvent pas le choix parce que ces programmes sont subventionnés par le gouvernement.

Solutions proposées – Réforme de l'assurance-emploi**(suite du point 4)**

4. Le CÉF souhaite une réforme de l'AE qui permet à tous les Canadiens sans-emploi de s'inscrire et d'accéder aux programmes de formation subventionnés par le gouvernement dans le contexte d'un marché du travail fédéral, provincial ou territorial.

Recherches

En raison de l'accès restreint aux programmes de formation subventionnés en vertu de la *Loi sur l'assurance-emploi* pour les Canadiens non admissibles à l'AE, les gouvernements provinciaux et les organismes gouvernementaux qui souhaitent soutenir les chômeurs dans leur transition vers une formation subventionnée (et d'autres programmes) préalable à l'emploi doivent concevoir des activités, des offres et d'autres mesures à titre d'emploi rémunéré afin de permettre à ces gens d'obtenir leur admissibilité à l'AE et d'avoir ainsi accès aux programmes de formation.

Le programme de maillage de Terre-Neuve-et-Labrador, notamment, est utilisé par le gouvernement provincial en partenariat avec des organismes communautaires pour faciliter la transition des chômeurs vers l'admissibilité à l'AE puis à des programmes collégiaux subventionnés. Le rôle du gouvernement fédéral dans la création de milieux de travail est inégal et mal défini. Les gouvernements provinciaux et territoriaux sont responsables de l'essentiel des programmes d'éducation, de formation et de recyclage afin de pouvoir répondre aux changements économiques régionaux. Toutefois, l'absence d'une approche nationale de préparation à l'emploi et au monde du travail désavantage grandement le Canada par rapport aux autres grandes nations industrialisées.

Solutions proposées – Réforme de l'assurance-emploi

5. Le CÉF appuie une réforme de l'AE qui accroît l'accès aux prestations spéciales pour les congés de maternité et parentaux, les congés de maladie et de compassion pour tous les Canadiens contribuant à l'économie, qu'ils occupent un emploi type ou atypique. À l'extérieur du Québec, les nouvelles mères n'ont pas accès aux prestations de maternité, à moins d'être admissibles aux prestations de l'AE. Cela signifie que 38 % des mères dans le reste du Canada, en moyenne, n'ont pas droit aux prestations de maternité ou parentales dans le cadre du programme fédéral.

Le gouvernement du Canada a voulu soutenir plus de travailleurs au moyen des Prestations spéciales de l'assurance-emploi pour les travailleurs autonomes, mais ce programme n'a pas pu aider la plupart des travailleurs autonomes et autres Canadiens non admissibles à l'AE ayant participé à l'économie canadienne. En 2013-2014, le gouvernement a dépensé 8,1 millions de dollars pour administrer 8,2 millions de dollars en prestations spéciales pour les travailleurs autonomes. Ces frais d'administration presque aussi élevés que les prestations versées auraient pu aider d'autres travailleurs ayant de la difficulté à s'occuper d'un nouveau-né ou à composer avec une maladie ou des tâches d'aidant naturel qui ont des conséquences négatives sur leur revenu. Le programme semble témoigner du désir du gouvernement fédéral d'offrir une certaine sécurité du revenu à tous les travailleurs, peu importe la façon dont ils gagnaient leur vie avant de devoir prendre une pause pour les raisons mentionnées.

Recherches

Le Québec ainsi que d'autres pays offrent des exemples d'approches différentes de l'AE qui visent à soutenir la gens qui doivent cesser de travailler pendant les moments les plus difficiles de la vie.

Solutions proposées – Réforme du système de pensions

6. Bien que cette question ne soit pas liée à l'AE, il s'agit d'un enjeu énorme qui a des répercussions sur la sécurité économique des femmes ayant de la difficulté à prendre leur retraite. Le CÉF encourage le gouvernement fédéral à examiner les possibilités de réforme du système de pensions afin de rendre les fonds de pension transférables et permettre aux employeurs et aux Canadiens de contribuer aux fonds de pension, peu importe le parcours sur le marché du travail et les différents types d'emplois occupés au cours d'une vie. Il faut mentionner le système flexible du Danemark, qui facilite le transfert des fonds de pension pour tenir compte de son marché du travail dynamique. Tout comme l'AE, le système de pensions a été créé dans les années 1960 et ne tient pas compte de tous les travailleurs actifs aujourd'hui. En fait, 34 % des Canadiens, en majorité des femmes, qui occupent un emploi atypique, dont un travail autonome, n'ont généralement pas de fonds de pension.

Recherches

Douze millions de Canadiens actifs n'ont pas de régime de retraite, et les Canadiens sont de moins en moins capables d'économiser suffisamment pour prendre leur retraite. Encore une fois, les femmes qui occupent un emploi atypique, et qui voient leurs revenus interrompus au cours de leur vie active parce qu'elles doivent prendre soin de personnes à charge, se retrouvent en moins bonne position que la plupart des hommes lorsqu'elles atteignent l'âge de la retraite. Une réforme facilitant la cotisation aux fonds de pension et aux régimes d'épargne-retraite est essentielle à la sécurité du revenu des Canadiens.

Solutions proposées – Prestation universelle pour la garde d'enfants

7. Le CÉF est d'avis qu'il existe des arguments économiques convaincants selon lesquels la prestation universelle pour la garde d'enfants peut servir de stratégie pour le marché du travail et non seulement de stratégie sociale. Soixante-dix pour cent des mères ayant des enfants de moins de cinq ans travaillent. Selon TD Canada Trust, chaque dollar dépensé par les gouvernements dans l'éducation de la petite enfance se traduit en un gain de 1,50 \$ à 3 \$ pour la société, et ce rapport double dans le cas des enfants défavorisés.

Recherches

Différents premiers ministre –Trudeau, Mulroney et Martin – ont proposé un système universel, mais aucun n'a pu concrétiser sa promesse. Une seule province, le Québec, a mis en place un programme de services de garde, et bien qu'il ne soit pas parfait, il fait l'envie du reste du Canada.

Dix provinces et trois territoires sont responsables des services éducatifs et de garde à la petite enfance canadiens. Même à l'échelle des provinces et des territoires, les parents doivent composer avec un éventail déroutant de possibilités, des ententes informelles aux garderies communautaires agréées, en passant par les services de garde à domicile non réglementés. Cependant, ces solutions ont des désavantages :

- Elles ne sont pas abordables; dans les régions de Toronto, d'Ottawa et de Vancouver, les services peuvent coûter jusqu'à 1 600 \$ par mois.
- Les provinces offrent des subventions, mais ne sont réservées qu'aux familles à faible revenu.
- Il n'est pas rare que des listes d'attente soient créées pour l'accès aux services de garde agréés; la situation est semblable dans les centres urbains et les collectivités rurales, mais ces dernières sont plus particulièrement touchées.
- Les modèles de services de garde actuels ne tiennent pas compte des personnes qui occupent un emploi atypique, comme les travailleurs à temps partiel et de quarts.

Solutions proposées – Soutien accru aux aidants naturels

8. Le CÉF encourage le gouvernement du Canada à reconnaître l'extraordinaire contribution des aidants naturels en leur offrant une certaine forme de sécurité du revenu qui favoriserait la viabilité de ce rôle. Le secteur de la santé du Canada compte sur 8,1 millions de personnes au Canada, qui passent 1,5 milliard d'heures à donner des soins à domicile non rémunérés. Ces soins non rémunérés permettent aux personnes âgées de vieillir chez elles et réduisent les chances qu'elles soient admises dans des établissements de soins de longue durée. Ce sont surtout des femmes qui font ce travail non rémunéré. C'est de 8 à 11 fois plus que les heures rémunérées en soins à domicile, en soutien à domicile et en soins communautaires (entre 140 et 182 millions d'heures) financées par les budgets de santé gouvernementaux. Les aidants naturels ont évité des dépenses de plus de 80 millions de dollars liées aux soins de santé en 2009; c'était il y a sept ans. Seulement 5 % des proches aidants disent recevoir une aide financière.

Le gouvernement du Canada doit reconnaître les aidants naturels d'enfants, d'adultes handicapés, d'aînés et d'autres Canadiens vulnérables. Le manque de soutien aux aidants continue de freiner le renforcement de la sécurité économique des femmes au Canada. Les femmes qui occupent un emploi atypique le font en grande partie parce qu'elles ont des responsabilités de soins non rémunérées à la maison ou dans la communauté.

Recherches

Selon une étude, l'apport économique des aidants naturels au Canada aurait été de 25 à 26 milliards de dollars en 2009 seulement.

Les gouvernements fédéral et provinciaux ont prôné des politiques qui encouragent les aînés à vieillir à la maison. De plus en plus de Canadiens âgés auront besoin de soins au cours des décennies à venir, ce qui justifie ces investissements dans les soins à domicile, qui limiteront les admissions dans les hôpitaux et les établissements de soins de longue durée chez les aînés.

Solutions proposées – Analyse comparative entre les sexes et importance des programmes et des services subventionnés

9. Le CÉF invite le gouvernement du Canada à exiger que la prestation des services et des programmes publics, dont ceux qu'il finance et qui sont mis en œuvre par des partenaires communautaires, reposent sur des analyses comparatives entre les sexes (ACS) qui font en sorte que les femmes disposent des ressources nécessaires et aient un accès approprié aux postes proposés. Il faut absolument faire des suivis. Les critères de financement utilisés pour approuver des projets ainsi que les cadres de responsabilisation qui servent à définir les exigences du projet doivent aussi reposer sur la compilation et la communication de statistiques concernant les sexes, c'est-à-dire la ventilation de données par programme ou projet subventionné.

Pour le financement fédéral destiné aux gouvernements provinciaux et territoriaux, comme celui des ententes sur le marché du travail, il faudrait prévoir l'intégration d'exigences relatives aux ACS.

Recherches

Les promoteurs de l'égalité entre les sexes qui travaillent au sein des gouvernements provinciaux et territoriaux ont de la difficulté à imposer le recours aux ACS pour le financement de projets d'organismes communautaires et à l'échelle des ministères.

2^e partie – Solutions proposées – Besoins en soutien social des femmes entrepreneures

10. Nous félicitons le gouvernement fédéral d'avoir commencé à élaborer un cadre national pour l'apprentissage et la garde des jeunes et promis de prévoir des investissements importants totalisant 2,6 milliards d'ici 2019-2020ⁱ. Le CÉF réaffirme que les femmes actives, dont les travailleuses autonomes et les propriétaires d'entreprise, doivent avoir accès à des mesures de soutien flexibles et abordables pour les enfants et les personnes âgées. L'important est que ce cadre national tienne compte des femmes entrepreneures, dont les pigistes, les expertes-conseils et celles qui vivent dans les collectivités rurales et éloignées.

Mentionnons en particulier 51 % des entreprises autochtones indépendantes appartiennent en tout ou en partie à des femmes. Ces femmes jouent un rôle très important dans une économie qui devient rapidement créatrice d'emploi et de débouchés dans les collectivités autochtones. Les femmes autochtones ont des besoins spéciaux lorsqu'elles doivent s'occuper d'enfants et de personnes âgées, surtout dans les réserves. L'absence de soins flexibles et de grande qualité pour les enfants et les aînés représente un grand obstacle à la sécurité économique des femmes autochtonesⁱⁱ. Il est important de bâtir des entreprises prospères et viables pour stimuler l'économie canadienne, et la prise en compte des femmes dans cette stratégie est essentielle. Toutefois, nous rappelons que la difficulté d'accès à un soutien social adéquat constitue l'un des principaux obstacles à la croissance des affaires pour les femmesⁱⁱⁱ.

Le CÉF recommande que le gouvernement du Canada reconnaisse que les politiques et les programmes doivent être revus à la lumière des changements qui prévalent dans la façon dont les gens gagnent leur vie en 2017. Étant donné la quantité de femmes qui optent pour le travail autonome, à temps partiel et saisonnier, c'est un enjeu prioritaire. Bien qu'elles soient en effet nombreuses à choisir un travail précaire, autonome notamment, pour assumer leurs responsabilités liées à la prestation de soins, il faut aussi prendre conscience qu'elles n'ont souvent pas le choix^{iv}. La précarité d'emploi, comme le travail autonome, est une tendance de plus en plus lourde dans notre économie, et c'est parfois le seul choix dans les collectivités rurales et éloignées, surtout pour les femmes.

Recherches

« Le nombre de travailleurs autonomes à leur propre compte dans les services a augmenté de 72 % depuis 1987. Les secteurs suivants ont enregistré les plus fortes hausses : finances, assurances et immobilier (+257 %), services aux entreprises et développement des affaires (+235 %) et services d'éducation (+235 %) ^v ».

Le manque de services de soins aux enfants et aux aînés abordables, flexibles et accessibles accroît les chances que les femmes et leurs familles, surtout les mères célibataires, les Autochtones, les aînées et les handicapées, vivent dans la pauvreté. Par conséquent, il faut appliquer une perspective sexospécifique reconnaissant le travail non rémunéré des femmes ainsi que l'apport important et accru de ces dernières à l'économie aux mesures de soutien social comme l'AE, la Sécurité de la vieillesse (SV), le RPC et les services de garde d'enfants ^{vi}.

Solutions proposées – Les femmes entrepreneures et *Innover pour un meilleur Canada*

11. Le CÉF recommande que le gouvernement du Canada soutienne les centres de services pour les femmes entrepreneures, qui sont spécialisés dans l'aide aux femmes d'horizons divers, du démarrage au développement des affaires, en passant par l'élaboration de stratégies d'innovation et les programmes d'incubations d'entreprises. À la lumière des conditions économiques changeantes, le CÉF demande aussi au gouvernement de prendre en compte la manière dont les femmes font prospérer leur entreprise dans un environnement où l'innovation et les technologies occupent une place importante.

Comme les organismes de développement des affaires axés sur les femmes n'ont pas reçu le soutien nécessaire pour mettre sur pied des centres d'innovation et des incubateurs, la sécurité économique et la croissance des affaires chez les femmes entrepreneures ont subi des répercussions négatives. En 2016, lorsque nous avons travaillé au sein d'un groupe de travail appelé Women Entrepreneurs Ontario Collective (WEO), nous avons discuté des femmes et de ce qu'elles font différemment des hommes pour faire croître une entreprise.

Dans cette perspective, le CÉF et WEO se sont entendu sur le fait que l'innovation n'est pas seulement une idée; il s'agit d'une idée qui peut être mise en pratique, mise en commun, étendue et pérennisée pour transformer les façons de vivre et de travailler. Le CÉF et WEO sont également d'avis que les stratégies d'innovation générales actuelles au Canada ne sont pas inclusives^{vii}. Le CÉF est fermement convaincu que c'est inacceptable en 2017. De plus, les répercussions sont négatives pour tous les Canadiens.

Recherches

Les femmes ne perçoivent pas l'innovation comme les hommes. En général, leurs innovations ne sont pas technologiques ou scientifiques, mais sont aussi importantes pour la société^{viii}.

Pour les femmes entrepreneures, nous devons promouvoir le fait que l'innovation englobe une grande variété d'activités autres que la R et D, comme les changements organisationnels, la formation, la mise à l'essai, la commercialisation et la conception. Dans le *Manuel d'Oslo* (3^e édition), il est aussi question d'une nouvelle « méthode organisationnelle dans les pratiques de l'entreprise, l'organisation du lieu de travail ou les relations extérieures ».

Selon le rapport communautaire de l'ILF (Wilder, 2013), les femmes n'ont pas moins d'idées que les hommes, mais l'importance ou l'attention qui leur est portée est souvent moindre. De plus, la concrétisation de ces idées (financier notamment) ne reçoit généralement pas autant d'appui.

Les politiques et les programmes « universels » en matière d'innovation et pour les petites entreprises ne permettent pas d'exploiter pleinement le potentiel économique des femmes. Les études montrent toujours que les membres de groupes minoritaires et les femmes entrepreneures sont sous-représentés dans les incubateurs et accélérateurs d'entreprises^{ix}. Ces organisations doivent s'associer aux organismes pour les femmes, ou encore mieux, le gouvernement devrait investir dans les incubateurs et accélérateurs d'entreprises axés les besoins des femmes, afin d'accorder autant de valeur à la collaboration avec les femmes vulnérables et d'horizons divers qu'au soutien des personnes bien nanties. Le travail autonome est une manière de favoriser la croissance des affaires qui repose sur l'expérience^x.

Les femmes innovent différemment parce qu'elles sont plus prudentes que les hommes^{xi} : 41 % d'entre elles seraient réfractaires aux nouveaux débouchés, comparativement à 34 % chez les hommes, selon un rapport. Grâce à des mesures et à des réseaux de soutien appropriés, les femmes seraient plus disposées à prendre des risques adaptés à leur situation unique.

Solutions proposées – Les femmes et l'incidence des programmes favorisant la science, la technologie, l'ingénierie et les mathématiques

12. Le CÉF demande au gouvernement fédéral de reconnaître que ce sont les femmes qui ont le plus contribué à l'augmentation de la population active depuis les années 1970, mais elles sont néanmoins toujours sous-représentées dans les domaines clés habituellement associés à l'innovation, principalement la science, la technologie, l'ingénierie et les mathématiques (STIM). Ainsi, même si les femmes sont novatrices, elles ne sont généralement pas incluses, reconnues ou bien financées, comme leurs idées commerciales innovantes ne correspondent pas aux types d'idées favorisées, soit les idées en STIM. Cette réalité a mené à une inégalité entre les sexes en innovation, selon sa définition actuelle. Par conséquent, les femmes sont sous-représentées dans les centres d'innovation et les incubateurs ainsi que parmi les clients des grandes banques^{xii}. Le CÉF souhaite qu'une aide financière soit accordée aux organismes pour les femmes afin qu'ils puissent être plus inclusifs et attentifs à ces différences et soient encouragés à aider les femmes d'horizons divers, comme les immigrantes, les Autochtones, les aînées, les handicapées – toutes les femmes – à concrétiser leurs idées commerciales innovantes, parce que ces femmes définissent l'innovation.

Recherches

Une nouvelle étude concernant l'incidence des technologies d'automatisation sur la structure de notre main-d'œuvre indique que les femmes seront frappées de façon disproportionnée, ce qui en poussera beaucoup à se lancer en affaires, souvent à leur compte dans des domaines comme la comptabilité, pour chercher de nouveaux débouchés.

D'après ce rapport signé par Sunil [MJ1] Johal et Jordann Thirgood, du Mowat Centre de l'École de politique publique et de gouvernance de l'Université de Toronto, les politiques et programmes sociaux canadiens sont nettement inadéquats pour composer avec un changement si important sur le marché du travail. Le pays s'exposerait à des risques sociaux si les politiques restent inchangées. L'automatisation et d'autres tendances en matière d'emploi font en sorte que de plus en plus de travailleurs auront un lien faible ou nul avec l'architecture sociale du Canada^{xiii}.

Dans tous les groupes d'âge, les femmes auront besoin de beaucoup plus de services. Le CÉF estime qu'il est important pour la sécurité économique des femmes que les gouvernements soient conscients de cette tendance et élaborent des programmes de soutien tenant compte de ces changements technologiques dans notre population active avant que les femmes ne deviennent plus vulnérables.

L'âgisme dans les politiques en matière d'innovation a beaucoup plus de répercussions sur les femmes : la majorité des services d'aide à la création d'entreprises et à l'innovation favorisent les jeunes ou certaines tranches d'âge (ex. : Futurpreneur). Or, selon les recherches, les femmes en milieu et en fin de carrière ont besoin de soutien en affaires.

Solutions proposées – Construire sur la réussite des femmes en innovation sociale

13. Le CÉF estime qu'il faut offrir plus de soutien aux organismes qui favorisent l'innovation dans les entreprises exploitées par des femmes. Il faut aussi aider celles-ci à s'associer aux organismes grand public afin que les femmes d'horizons divers aient accès à toute l'aide dont elles ont besoin pour réaliser leurs importants projets d'entreprises novatrices.

Le CÉF recommande que le gouvernement fédéral évalue l'efficacité de leurs programmes généraux et exige que les organismes pour les femmes soient intégrés au réseau et mis à contribution; le gouvernement devrait aussi évaluer la participation féminine aux programmes par rapport aux hommes.

Le CÉF recommande aussi que le gouvernement reconnaisse que les femmes sont souvent des chefs de file en innovation sociale : il peut s'agir d'un produit, d'un processus de production ou d'une technologie, mais il faut aussi un principe, une idée, une mesure législative ou une combinaison de ces éléments. C'est un autre domaine où les femmes sont bien placées pour faire le travail. Celles-ci doivent être encouragées et financées afin qu'elles réalisent leurs projets d'innovation sociale. Les entrepreneures sociales sont fortes dans ce domaine, où elles peuvent renforcer leur sécurité économique tout en apportant un changement positif dans leur communauté et pour leur pays.

Recherches

Les femmes sont plus nombreuses à prendre part aux innovations sociales génératrices de revenus; or, lorsqu'il faut promouvoir les systèmes et les processus novateurs, les projets sociaux sont toujours sous-représentés dans les initiatives en STIM. Par conséquent, elles ne sont pas soutenues de la même manière que les innovateurs qui œuvrent dans les STIM. Il s'agit d'une inégalité entre les sexes en innovation sociale, et ce, au détriment de la sécurité économique des femmes.

Comme il a été mentionné, la priorité aux STIM est problématique pour de nombreuses femmes : les services subventionnés par le gouvernement en soutien à l'innovation et à la création d'entreprises sous encouragés à cibler les projets technologiques à croissance rapide qui sont axés sur les STIM. La sous-représentation chronique des femmes se poursuit malgré les interventions à de nombreux niveaux. Les femmes ne s'intéressent pas à ce domaine en priorité, donc elles sont, à de nombreux égards, éliminées du processus d'innovation; leurs idées n'entrent pas dans le moule, ce qui empêche les femmes d'atteindre leurs objectifs de sécurité économique.

Solutions proposées – Construire sur la réussite des femmes dans les innovations sociales génératrices de revenus

14. LE CÉF croit qu'il faut offrir plus de soutien aux organismes pour les femmes en appui aux entreprises d'innovation sociale créées par des femmes. (suite)

PARO, un partenaire du CÉF, qui a créé et continue de diriger Social Enterprise for Northern Ontario (SENO) travaille aux quatre coins du Nord de l'Ontario et offre des programmes à toute la population et porte une attention particulière aux femmes. PARO a collecté des fonds au profit d'un projet de fonds de développement d'entreprises sociales, et nous travaillons avec une multitude de partenaires. Nous avons accordé des subventions et des prêts à des entrepreneurs sociaux de toutes les régions du Nord ontarien pendant quelques années dans le cadre de ce programme ainsi que des services de soutien globaux. Or, comme notre organisme est axé sur les besoins des femmes, nous sommes souvent négligées lorsque d'autres occasions de financement d'entreprises sociales se présentent, comme elles sont annoncées directement dans les centres d'innovation et les universités. Nous déployons tous les efforts pour que les femmes soient incluses dans l'ensemble des programmes et des stratégies d'innovation.

Solutions proposées – Recherche insuffisante sur les femmes et les façons de promouvoir l'égalité

15. Le CÉF recommande que la recherche soit favorisée dans les domaines qui ont une incidence sur l'égalité entre les sexes. Nous proposons le sujet d'étude suivant : « Comment les femmes communiquent-elles, pourquoi et comment cette question influence l'égalité entre les sexes? » Cette question pourrait être sous-jacente aux difficultés vécues par les femmes lorsqu'elles tentent d'obtenir du financement, à l'équité salariale entre les sexes et à l'accès au soutien dont elles ont besoin pour la croissance de leurs affaires.

De plus, le CÉF souhaite que le gouvernement fédéral appuie la recherche concernant le manque de services à l'intention des femmes : il faut déterminer pourquoi les femmes ont peu recours aux services généraux aux PME financés par les gouvernements fédéral et provinciaux. À ce jour, les services aux PME n'optimisent pas l'effet collectif des femmes entrepreneures.

Recherches

Les faibles taux de participation aux accélérateurs d'entreprises gérés par les campus (10 centres / 5,8 M\$), les OCEA (20 programmes / 650 000 \$), et les centres d'innovation régionaux (18)^{xiv}.

Le gouvernement fédéral a appuyé les centres de services pour les femmes entrepreneures dans toutes les provinces, sauf en Ontario. L'aide aux entreprises créées par des femmes en Ontario, si elle existe, est inégale et ne répond pas aux besoins. Contrairement à l'Ouest et à l'Est du Canada, les services aux petites entreprises axés sur les besoins des femmes sont régionaux (ex. : PARO est actif dans le Nord et l'Est de l'Ontario) et ne sont pas toujours de la même qualité, comme l'aide financière de tient pas compte des vastes territoires et du nombre de femmes desservies^{xv}.

Pour pallier les disparités de longue date en ce qui concerne les centres de services pour les femmes entrepreneures financés par le fédéral à l'échelle du Canada^{xvi}, nous recommandons que PARO Centre pour l'entreprise des femmes (qui dessert efficacement près de 90 % du territoire de la province) offre ses services partout en Ontario. Cette solution permettrait d'étendre le modèle éprouvé et très efficace de prestation de services adaptés aux besoins des femmes, y compris l'octroi de subventions et de prêts. Nous recommandons cette solution surtout parce que PARO a obtenu des résultats positifs en soutenant des femmes d'horizons divers qui voulaient lancer et faire croître leurs affaires ainsi qu'en offrant des services d'incubation à de jeunes organismes ayant pour mission de développer des entreprises sociales. De plus, nous avons prévu un projet pilote qui viserait à étendre ce modèle fructueux et multidimensionnel de services aux femmes entrepreneures de tous horizons et d'incubation d'organismes pour les femmes à d'autres régions du Canada.

Solutions proposées – Recherches insuffisantes sur les femmes et les façons de promouvoir l'égalité

16. Le CÉF recommande que la recherche soit favorisée dans les domaines qui ont une incidence sur l'égalité entre les sexes. (suite)

Recherches

Le financement insuffisant des organismes axés sur les besoins des femmes explique en partie pourquoi les femmes ont du mal à obtenir un soutien adéquat. Les gouvernements et les donateurs sous-financent toujours les organismes pour les femmes^{vii}! Le CÉF demande au gouvernement du Canada d'accorder une aide importante aux organismes pour les femmes afin qu'ils puissent effectuer les études nécessaires pour mieux comprendre comment soutenir efficacement l'innovation et la croissance des affaires chez les femmes entrepreneures. La documentation sur l'innovation ne traite que très peu du rôle des femmes et des études qui visent à déterminer ce dont les femmes ont le plus besoin pour faire croître leur entreprise. Il existe peu d'études sur la manière dont les femmes innovent, amènent des changements, influencent l'innovation par leur leadership, composent avec les difficultés et saisissent les occasions pour avoir accès aux réseaux d'innovation ainsi que démarrent leur entreprise et les font croître.

Conclusion

Le Conseil économique des femmes cite un document d'information récent d'OXFAM intitulé *Shortchanged: Make Work Paid, Equal, and Valued for Women* : « L'économie mondiale ne favorise pas les femmes. L'inégalité entre les sexes a une incidence sur le nombre d'emplois auxquels les femmes ont accès, l'argent qu'elles gagnent et la façon dont la société valorise leur travail » [TRADUCTION]. Chaque fois qu'une porte s'ouvre, les travailleuses et les entrepreneures obtiennent des résultats remarquables.

Pourquoi le gouvernement ne suit-il donc pas sa recommandation d'intégrer rapidement des analyses comparatives entre les sexes (ACS) à tous les programmes qu'il finance? Le CÉF se demande pourquoi le gouvernement ne prend pas des mesures pour renforcer la sécurité économique des femmes, ce qu'il a encore annoncé vouloir faire encore en 2016?

Comme l'indique le document d'OXFAM, « il est essentiel de remédier aux inégalités économiques liées à l'emploi des femmes pour combler les écarts quant aux revenus et à l'accès au marché du travail entre les femmes et les hommes et entre les riches et les pauvres ». Un premier ministre féministe et un gouvernement déterminé à favoriser une croissance inclusive permettront au Canada de prendre des mesures immédiates pour faire en sorte que « le travail des femmes soit rémunéré, traité également et valorisé et afin de défendre les droits des femmes à l'échelle mondiale » [TRADUCTION]. Le CÉF est d'accord.

Les Canadiennes jouissent d'une meilleure éducation et d'un accès accru aux emplois; pourtant, les efforts qu'elles déploient pour améliorer leur situation sont toujours entravés par la répartition inégale du travail non rémunéré, la sous-évaluation des postes occupés surtout par des femmes et les normes sociales souvent passées sous silence qui offrent aux hommes de meilleurs salaires et taux de promotion dès qu'ils intègrent la population active.

La sécurité économique des femmes est également compromise par l'accès restreint aux programmes publics conçus pour un marché du travail qui n'est plus le même aujourd'hui, sans tenir compte des habitudes professionnelles que les femmes ont de nos jours et de l'apport des aidantes naturelles à la société canadienne.

Conclusion

Le Conseil économique des femmes sait que le gouvernement du Canada reconnaît que notre économie profite à la tranche de 1 % de la population la plus nantie, et que les femmes, peu importe leur situation financière, mais en particulier les plus pauvres, vivent sans sécurité économique. Il est crucial que les programmes fédéraux et ceux financés par le gouvernement tiennent compte des réalités du marché du travail d'aujourd'hui afin que toutes les Canadiennes sentent que le gouvernement peut agir pour garantir leur sécurité économique. Il est aussi important d'offrir des programmes qui versent de l'argent aux femmes quand elles doivent assumer des dépenses, et ce, pour respecter les normes canadiennes et répondre aux attentes des femmes qui prennent soin de leurs personnes à charge tout essayant d'occuper un poste rémunéré pour gagner leur vie, qui est déjà exigeante.

Je vous remercie pour cette occasion d'offrir une présentation sur la sécurité économique des femmes au Comité permanent de la condition féminine.

Références

PREMIÈRE PARTIE

- 1 Equal Pay for Work of Equal Value: Making Human Rights And Employment Rights Laws Work Together, Linda Hill, Research Associate, Women's Studies Programme, Victoria University of Wellington

Published on Ministry of Social Development, New Zealand
Website <https://www.msd.govt.nz/about-msd-and-our-work/publications-resources/journals-and-magazines/social-policy-journal/spj21/21-equal-pay-for-work-of-equal-value-pages125.html>
- 2 Gender aspects of Employment Insurance presentation to the Commons Standing Committee on the Status of Women, Caledon Institute of Social Policy, p. 7, by Ken Battle March 2009, ISBN 155382-362-1

http://ywcacanada.ca/data/research_docs/00000191.pdf
- 3 Valerie Carruthers, Career Practitioner, Linkages Program, TIOW
- 4 Making Women Count The Unequal Economics of Women's Work, Oxfam, p. 4/6. 2016

https://www.policyalternatives.ca/publication/J'EJ}_orts/making-women-count-O
- 5 Women at Work Trends 2016, P. xi/xiii, Copyright © International Labour Organization 2016, ISBN 978-92-2-130796-9 (web pdf)

<http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/---publ/documents/publication/wcms457317.pdf>
- 6 Working without a Net, Rethinking Canada's Social Policy in a New Age of Work, Sunil Johal & Jordann Thirgood, Mowat Centre, University of Toronto ©2016 ISBN 978-1-77259-038-8

https://mowatcentre.ca/wp-content/uploads/publications/132_working_without_a_net.pdf
- 7 Better is Always Possible: A Federal Plan to Tackle Poverty and Inequality, Seth Klein and Armine Yalnizyan, Canadian Centre for Policy Alternatives, February, 2016

https://www.policyalternatives.ca/sites/default/files/uploads/publications/National%20Office/2016/02/Better_Is_Always%20Possible.pdf
- 8 Brief of the Income Security Advocacy Centre to the Standing Committee on Human Resources, Skills and Social Development and the Status of Persons with Disabilities (HUMA) on the Impact of Recent Changes to Employment Insurance and of Access to the Program, May 13, 2016

<http://www.parl.gc.ca/Content/HOC/Committee/421/HUMA/Brief/BR8329497/br->

Références

PREMIÈRE PARTIE

[externa I/IncomeSecurityAdvocacyCentre-e.QQ_f](#)

9

Beneficiaries receiving regular income benefits by province and territory sex and age – Seasonally adjusted, Statistics Canada, June, 2015 - July, 2016

<http://www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/160922/t001a-eng.htm>

10

Career ready: Towards a national strategy for the mobilization of Canadian potential, Ken Coates, March, 2015, Commissioned by the Canadian Council of Chief Executives

<http://www.ceocouncil.ca/wp-content/uploads/2015/03/Career-Ready-Ken-Coates-final-March-251.pdf>

11

Global Growth: can productivity save the day in an aging world?, Ken Coates (2015), McKinsey Global Institute

<http://www.mckinsey.com/global-themes/employment-and-growth/can-long-term-global-growth-be-saved>.

12

Home and Community Care in Canada, May 2012, Conference Board of Canada

<http://www.conferenceboard.ca/cashc/research/2012/homecommunitycare.aspx>

13

Addressing the Needs of Our Aging Population in a New Health Accord, Canadian Medical Association

<https://www.cma.ca/Assets/assets-library/document/en/advocacy/demandaplan-informal-caregivers-e.pdf>

14

<http://www.troymedia.com/2015/06/01/caregivers-are-canadas-unsung-healthcare-heroes/>

Références

DEUXIÈME PARTIE

- i SHORTCHANGED: Make Work Paid, Equal & Valued for Women. OXFAM- October, 2016. P. 13
- ii Aboriginal Women and Economic Security, Report titled WEC Regional Clustering Model for Aboriginal Women Study. (/wp-content/uploand/2016/02/11131-WEC-Aboriginal-Cluster-Model-Report.pdf). Le conseil économique des femmes.
- iii Precarious Positions: Policy Options to Mitigate Risks in Non-standard Employment. CD Howe Institute. Commentary, No. 462. Colin Busby and RamyaMuthuuma ran. December 2016.
- iv Working without a Net: Rethinking Social Policy in the New Age of Work. Mowat Centre, Sunih Johal and Jordann Thirgood, November 2016.
- v Precarious Positions: Policy Options to Mitigate Risks in Non-standard Employment. C.D. Howe Institute. Commentary No. 462. Colin Busby and RamyaMuthukumar an.
- vi SHORTCHANGED: Make Work Paid, Equal & Valued for Women. OXFAM- October, 2016
- vii RBC Economics-Canadian Women Grabbing the Baton-October 2013
- viii B.C. women entrepreneurs show vision, commitment, Rick Spence, October 9, 2012, Financial Post

<http://business.financialpost.com/entrepreneur/b-c-women-entrepreneurs-show-vision-on-commitment>
- ix The Canadian Taskforce for Women's Business Growth (2011). Action Strategies to Support Women's Enterprise Development

Recommendations - Women Entrepreneurs Ontario Collective, a taskforce. November 2016
- x i Why there are More Male Entrepreneurs than Female Ones? Knowledge@Wharton. Ethan Mallick. December 14, 2015
- xii Recommendations-Women Entrepreneurs Ontario WEO Collective, a taskforce. November 2016
- xiii Working without a Net. Mowat Centre, Sunih Johal and JordannThirgood. 2016.
- xiv Recommendations-Women Entrepreneurs Ontario Collective, a taskforce . November 2016.

Références

DEUXIÈME PARTIE

P.4

^{xv} Ibid. P. 2

^{xvi} Ibid. P.1

^{xvii} Forbes. 2014

